

EXAMEN DE RATTRAPAGE – JUILLET 2018

SUJET UNIQUE

04 questions obligatoires :

- 1) Les dérogations (ou limites) au principe de la non rétroactivité de la loi nouvelle. (05 pts)
- 2) La méthode d'interprétation de la règle de droit. (05 pts)
- 3) Les principes directeurs du procès civil. (05 pts)
- 4) Distinction entre les actes juridiques et les faits juridiques. (05 pts)